

Maison du Droit et des Migrations



# Vendredi 25 octobre 2013

Colloque organisé par la **Maison du droit et des migrations** et **France terre d'asile**

**Pour un partenariat fort et équilibré  
en matière de circulation dans  
l'espace euro-méditerranéen :**

## État des lieux, enjeux, perspectives

TUNIS / Hôtel Majestic, 36 avenue de Paris

**Avec le soutien de**

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
TUNISIE



Délégation de la Commission  
européenne en Tunisie

# Pour un partenariat fort et équilibré en matière de circulation dans l'espace euro-méditerranéen : État des lieux, enjeux, perspectives

Vendredi 25 octobre 2013

Hôtel Majestic, 36 avenue de Paris/ TUNIS

## 9h00 Accueil des participants

9h15 **Mot d'accueil:** Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile

### Introduction:

- François Gouyette, Ambassadeur de France à Tunis
- Secrétaire d'État en charge des migrations et des Tunisiens à l'étranger \*

## 9h45 **Table-ronde n°1 État des lieux du dialogue euro-méditerranéen sur la migration : quels cadres pour quels résultats ?**

Débat modéré par Patrice Barrat, Délégué général de Bridge Initiative International

Discutants:

- ♦ Delphine Perrin, Chargée de recherche Marie Curie au Centre d'études et de recherches internationales et communautaires à l'Université d'Aix-Marseille
- ♦ Ahmed Driss, Directeur du Centre des études méditerranéennes internationales de Tunis
- ♦ Jean-Pierre Cassarino, Professeur au Centre Robert Schuman à l'Institut universitaire européen de Florence

Réaction de Khalil Amiri, Conseiller au Secrétariat d'État en charge des migrations et des Tunisiens à l'étranger \*

### Échanges avec la salle /

## 11h15 Pause

## 11h45 **Table ronde n°2 Circulation et mobilité dans l'espace euro-méditerranéen : l'exemple de la Tunisie**

Débat modéré par Patrice Barrat, Délégué général de Bridge Initiative International

Discutants:

- ♦ Francis Hurtut, Chef du service des Affaires internationales, européennes et du développement solidaire, Ministère de l'Intérieur français
- ♦ Représentant du Ministère des Affaires étrangères tunisien \*

- ♦ Alexandre Zafiriou, Conseiller de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie
- ♦ Tarek Ben Hiba, Président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives

Réaction d'Hassan Boubakri, Enseignant-chercheur à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Université de Sousse.

### Échanges avec la salle

13h00 **Déjeuner à l'hôtel Majestic** (uniquement pour les participants)

## 14h30 **Table ronde 3 Comment assurer des partenariats forts et équilibrés en matière de migration dans l'espace euro-méditerranéen ?**

Débat modéré par Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile

Discutants:

- ♦ Houcine Jaziri, Secrétaire d'État en charge des migrations et des Tunisiens à l'étranger \*
- ♦ Emmanuel Bonne, Conseiller diplomatique Afrique du Nord, Moyen-Orient et Nations unies du pôle diplomatique de la présidence de la République française
- ♦ Selim Ben Abdeselem, Député de l'Assemblée nationale constituante
- ♦ Pouria Amirshari, Député de la neuvième circonscription des Français établis hors de France (Afrique du Nord et de l'Ouest)
- ♦ Jouad Dequiuec, Directeur de l'action éducative, socio-culturelle et affaires juridiques, Maroc
- ♦ Andrea Della Nebbia, Premier secrétaire de l'Ambassade d'Italie en Tunisie
- ♦ Lukas Rüst, Responsable Programme Migration et Protection de l'Ambassade de Suisse en Tunisie
- ♦ Représentant de l'UGTT

### Échanges avec la salle

17h00 **Conclusions:** Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile

\* Interventions à confirmer

## Pour un partenariat fort et équilibré en matière de circulation dans l'espace euro-méditerranéen : État des lieux, enjeux, perspectives

L'espace euro-méditerranéen est un carrefour de migrations important, aux enjeux conséquents pour les deux rives. Les questions migratoires sont des thématiques centrales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, que ce soit à l'échelle de l'Union européenne ou des États membres. Les cadres de partenariat sont multiples – Dialogue 5+5, processus de Barcelone, Union pour la Méditerranée – et de nombreux accords régissent les relations entre les pays du Maghreb et les pays de l'Union européenne de manière bilatérale ou dans le cadre d'accords de partenariat avec l'Union européenne. Ce colloque, rassemblant représentants institutionnels, universitaires et associatifs des deux rives de la Méditerranée, vise à dresser un état des lieux des partenariats existants, à étudier la manière dont ils s'articulent et à en aborder les opportunités et les limites. La circulation des ressortissants tunisiens dans l'espace euro-méditerranéen fera l'objet d'une attention particulière. Enfin, un débat organisé entre représentants politiques et institutionnels des deux rives abordera les perspectives de partenariats futurs afin de dessiner les contours d'un partenariat de long terme, fort et équilibré, en matière de migrations dans l'espace euro-méditerranéen.

**Vendredi 25 octobre 2013**  
**Hôtel Majestic,**  
**36 avenue de Paris, 1000 TUNIS**

**Inscription obligatoire au plus tard le 22 octobre 2013**  
**Nombre de places strictement limité**

par téléphone au 71 287 485  
par email à [contact@maison-migrations.tn](mailto:contact@maison-migrations.tn)

Maison du droit et des migrations  
[www.maison-migrations.tn](http://www.maison-migrations.tn)

### Les partenaires de la Maison du Droit et des migrations :



AESAT



COMMISSARIAT TUNISIEN POUR LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS  
المجلس التونسي للاجئين و المهاجرين

